TERMES DE REFERENCE : Étude de faisabilité technique, économique, financière, organisationnelle, sociale et environnementale de la mini-laiterie de Dakoro et élaboration de son business plan.

Date de l'activité	Du 1er au 10 décembre 2026
Participants	Cabinet d'expert : • Expert en économie de l'élevage ou agro-industrie ; • Expert en analyse financière ; • Expert en développement de chaînes de valeur ;
Objet	Étude de faisabilité technique, économique, financière, organisationnelle, sociale et environnementale de la mini-laiterie de Dakoro et élaboration de son business plan.
Lieu de l'activité	Dakoro (Maradi)

Mandat	PROMEL II
Référence et intitulé de l'activité principale	Partie 4.1.1.7 Contribuer à la réalisation/réhabilitation des infrastructures
Ligne d'imputation	43510007

1. Contexte et justification :

Le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Local Phase II (PROMEL II), mis en œuvre par Swisscontact, accompagne la structuration et le développement des clusters d'affaires dans les régions de Maradi et de Dosso.

Dans ce cadre, le Cluster Lait de Dakoro a été identifié comme un levier important de développement économique local à travers la valorisation du lait local, la création de revenus pour les éleveurs, les femmes et les jeunes, ainsi que le renforcement de la résilience des systèmes pastoraux et agropastoraux.

Les différents diagnostics réalisés dans le cadre du PROMEL II ont mis en évidence plusieurs contraintes majeures :

- Faible productivité laitière ;
- Insuffisance des infrastructures de collecte et de transformation ;
- Pertes post-traite importantes ;
- Absence de chaîne du froid ;
- Faible structuration des producteurs ;
- Accès limité aux marchés rémunérateurs ;
- Insuffisance de mécanismes de gouvernance concertée du cluster.

Les travaux de caractérisation du cluster ont également révélé l'existence d'un potentiel important de production laitière dans les communes du département de Dakoro ainsi qu'un intérêt marqué des acteurs pour le développement d'une unité moderne de collecte et de transformation du lait local.

Toutefois, compte tenu des investissements envisagés et des expériences contrastées des mini-laiteries au Niger, il est indispensable de disposer d'une étude approfondie permettant de vérifier les conditions techniques, économiques, organisationnelles, sociales et environnementales nécessaires à la viabilité durable de la mini-laiterie.

La présente mission porte sur la réalisation d'une étude de faisabilité technique, économique, financière, organisationnelle, sociale et environnementale de la mini-laiterie de Dakoro ainsi que l'élaboration d'un business plan permettant d'apprécier les conditions de viabilité, de rentabilité et de durabilité de l'investissement envisagé.

2. Objectif général :

Réaliser une étude de faisabilité permettant d'évaluer la pertinence, la viabilité et les conditions de réussite de l'installation et de l'exploitation durable d'une mini-laiterie dans le département de Dakoro.

3. Objectifs spécifiques :

L'étude devra permettre de :

1. Évaluer le potentiel d'approvisionnement en lait de la zone.
2. Identifier les bassins de production et les circuits de collecte les plus viables.
3. Analyser le marché des produits laitiers locaux.
4. Déterminer la capacité optimale de collecte et de transformation.
5. Définir les infrastructures et équipements nécessaires.
6. Évaluer la faisabilité organisationnelle et institutionnelle du projet.
7. Déterminer la rentabilité économique et financière de l'investissement.
8. Apprécier les risques sociaux, environnementaux et commerciaux.
9. Proposer un modèle de gouvernance durable.
10. Élaborer un plan d'investissement et une stratégie de mise en œuvre.
11. Analyser les options de statut juridique et de portage institutionnel de la mini-laiterie (coopérative, GIE, société privée, partenariat producteurs-investisseur) ainsi que les mécanismes de financement mobilisables (fonds propres, crédit, subvention, garantie).

4. Résultats attendus :

A l'issue de la mission :

- **Résultat 1 :** Les zones potentielles d'approvisionnement sont identifiées et caractérisées ;
- **Résultat 2 :** Le potentiel réel de production et de collecte du lait est évalué ;
- **Résultat 3 :** Le marché des produits laitiers est analysé ;
- **Résultat 4 :** Les choix techniques et technologiques les plus adaptés sont définis ;
- **Résultat 5 :** Le modèle économique de la mini-laiterie est établi ;
- **Résultat 6 :** La rentabilité financière et économique est démontrée ou infirmée ;
- **Résultat 7 :** Les modalités de gouvernance et de gestion sont proposées ;
- **Résultat 8 :** Une feuille de route opérationnelle est élaborée.

5. Étendue de la mission :

Axe 1 : Diagnostic social, institutionnel et organisationnel

Le consultant devra :

- Identifier les acteurs de la chaîne de valeur ;
- Analyser leur niveau d'organisation ;
- Apprécier l'adhésion au projet ;
- Analyser les relations entre les maillons ;
- Identifier les risques de conflits ;
- Évaluer l'inclusion des femmes et des jeunes ;
- Proposer les mécanismes de gouvernance.
- Analyser les options de statut juridique et de portage institutionnel les mieux adaptées (coopérative, GIE, société privée, partenariat producteurs-investisseur) ;
- Identifier les mécanismes de financement mobilisables pour l'investissement (fonds propres, crédit, subvention, garantie) et leurs implications sur le montage financier ;

Une attention particulière sera accordée aux recommandations du plan d'ingénierie sociale corrective préconisé pour le cluster lait de Dakoro.

Axe 2 : Étude technique

Le consultant analysera :

Production

- Nombre de producteurs ;
- Disponibilité saisonnière du lait ;
- Productivité des troupeaux ;
- Évolution prévisionnelle de l'offre.

Collecte

- Circuits existants ;
- Coût de collecte ;
- Qualité du lait ;
- Équipements nécessaires ;
- Temps de transport ;
- Besoins en centres de collecte.

Transformation

Analyse des options de transformation :

- Lait pasteurisé ;
- Yaourt ;
- Solani ;
- Fromage ;
- Beurre ;
- Etc.

Infrastructures et équipements

Détermination des besoins en :

- Bâtiments ;
- Chambre froide ;
- Tanks de refroidissement ;
- Pasteurisateur ;
- Matériel de laboratoire ;
- Équipements de conditionnement ;
- Systèmes énergétiques ;
- Moyens logistiques.

Qualité et sécurité sanitaire

Le consultant analysera également :

- Les exigences réglementaires nigériennes en matière d'agrément sanitaire pour les unités de transformation laitière ;
- Les normes de qualité et de sécurité sanitaire des aliments applicables (bonnes pratiques d'hygiène, démarche HACCP) ;
- Les modalités de contrôle bactériologique et physico-chimique du lait à la collecte et en cours de transformation ;
- Les scénarios de capacité de collecte et de transformation selon la saisonnalité (saison sèche / saison des pluies) et les taux d'utilisation associés.

Axe 3 : Étude économique et commerciale

Le consultant devra :

Analyser l'offre

- Volumes disponibles ;
- Concurrence du lait en poudre ;

- Concurrence des unités existantes.

Analyser la demande

- Ménages ;
- Restaurants ;
- Hôtels ;
- Institutions ;
- Points de vente.

Identifier

- Segments de marché ;
- Produits porteurs ;
- Circuits de commercialisation ;
- Opportunités de contractualisation.

Axe 4 : Étude financière

L'étude devra comporter :

Investissements

- Infrastructures ;
- Équipements ;
- Logistique ;
- Fonds de roulement.

Exploitation

- Charges fixes ;
- Charges variables ;
- Approvisionnement ;
- Maintenance ;
- Commercialisation.

Analyses financières

- Compte d'exploitation prévisionnel ;
- Plan de trésorerie ;
- Seuil de rentabilité ;
- VAN ;
- TRI ;
- Délai de récupération ;
- Analyse de sensibilité.

Axe 5 : Étude environnementale

Analyse de :

- La gestion des effluents ;
- La gestion des déchets ;
- La consommation énergétique ;
- Les opportunités d'énergie solaire ;
- Les impacts environnementaux potentiels ;
- Les mesures d'atténuation.

ASPECTS ORGANISATIONNELS ET HUMAINS

- Personnel : responsable, technicien laitier, agents de collecte, vendeurs ;
- Compétence : qui sait transformer le lait ? formations nécessaires ;

- Gestion : système de traçabilité, gestion de stocks, factures.

❖ ASPECTS JURIDIQUES ET NORMATIFS

- Autorisation : agrément, contrôle de qualité ;
- Normes : norme d'hygiènes, étiquetage ;
- Statuts : coopération, SARL, GIE.

❖ ANALYSE DES RISQUES

- Risque d'approvisionnement : baisse de lait en saison sèche ;
- Risque marché : perte de stock ;
- Risque financier : retard de paiement de clients.

6. Méthodologie

Le consultant adoptera une approche participative combinant :

Revue documentaire ;

Collecte de données terrain

- Enquêtes quantitatives ;
- Focus groups ;
- Entretiens semi-directifs ;
- Visites techniques ;
- Observations directes.
- Détermination de la taille et de la méthode d'échantillonnage (producteurs, ménages, points de vente) permettant des résultats représentatifs et comparables ;

Analyse

- Analyse technique ;
- Analyse financière ;
- Analyse institutionnelle ;
- Analyse de risques.
- Analyse comparative (benchmark) des expériences réussies et des échecs de mini-laiteries au Niger et au Sahel, afin d'en tirer les facteurs clés de succès et les risques à éviter.

7. Livrables attendus

- **Livrable 1 :** Rapport de démarrage comprenant : i) méthodologie ; calendrier ; et ii) outils de collecte.
- **Livrable 2 :** Rapport provisoire de faisabilité.
- **Livrable 3 :** Rapport final validé.
- **Livrable 4 :** Résumé exécutif (10 pages maximum).
- **Livrable 5 :** Business Plan détaillé de la mini-laiterie.
- **Livrable 6 :** Présentation PowerPoint de restitution.
- **Livrable 7 :** Cartographie détaillée des bassins de production et de collecte.
- **Livrable 8 :** Modèle financier Excel sur cinq ans.

8. Durée indicative de la mission

Phase	**Nombre de jours**
Préparation	5
Terrain	10
Analyse et rédaction	10
Validation et finalisation	5
Total	**30 jours**

NB : Préciser si les 30 jours indiqués correspondent à une charge globale de l'équipe ou à un nombre de jours-personne par expert (chef d'équipe et experts thématiques), avec une répartition indicative par phase et par expert.

9. Profil du consultant ou du cabinet

Le consultant ou cabinet devra disposer de :

- Expert en économie de l'élevage ou agro-industrie ;
- Expert en analyse financière ;
- Expert en développement de chaînes de valeur ;
- Expérience avérée dans la filière lait ;
- Expérience dans la conduite d'études similaires au Niger ou au Sahel.
- Composition nominative de l'équipe, avec CV et répartition des jours-personnes par expert ;
- Bonne connaissance du contexte socio-économique et pastoral de la région de Maradi ;
- Maîtrise du français, langue de rédaction des livrables ; la connaissance du haoussa est un atout.

10. Modalités de soumission et critères de sélection des offres

Les cabinets/consultants intéressés sont invités à soumettre, sous plis séparés, une offre technique et une offre financière. L'offre technique ne devra comporter aucune information financière.

L'offre technique comprendra au minimum : (i) une lettre de soumission ; (ii) une note de compréhension des TDR ; (iii) les observations et suggestions éventuelles ; (iv) une méthodologie détaillée ; (v) un plan de travail et un chronogramme ; (vi) la composition de l'équipe, la répartition des tâches et des jours-personne ; (vii) les CV signés des experts ; et (viii) les références de missions similaires assorties de preuves de bonne exécution.

L'offre financière, libellée en francs CFA, présentera les honoraires, les frais de mission, la logistique, la collecte et le traitement des données, la restitution, la production des livrables, les frais de gestion éventuels et les taxes applicables. Elle précisera distinctement les montants hors taxes et toutes taxes comprises.

La sélection sera effectuée selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC), avec une pondération de 70 % pour la note technique et 30 % pour la note financière. Seules les offres ayant obtenu au moins 70 points sur 100 à l'évaluation technique seront admises à l'évaluation financière.

10.1. Grille d'évaluation de l'offre technique

N°	Critères et sous-critères	Points
1	Compréhension de la mission et observations sur les TDR	10
1.1	Compréhension du contexte, des objectifs, des résultats attendus et des enjeux de la mini-laiterie	7
1.2	Pertinence des observations et suggestions visant à améliorer les TDR	3
2	Approche méthodologique et plan de travail	35
2.1	Qualité et cohérence de la méthodologie proposée, y compris l'approche participative et l'échantillonnage	15
2.2	Prise en compte des dimensions technique, économique, financière, organisationnelle, sociale, environnementale, sanitaire et juridique	8
2.3	Approche de collecte, traitement, analyse et contrôle qualité des données	5
2.4	Chronogramme, répartition des jours-personne et cohérence avec les livrables	5
2.5	Dispositif d'assurance qualité et gestion des risques de la mission	2
3	Expérience du cabinet ou consultant	20

3.1	Expérience générale dans les études de faisabilité, business plans ou agro-industrie	5
3.2	Expériences similaires dans la filière lait, les mini-laiteries ou les chaînes de valeur animales au Niger ou au Sahel	10
3.3	Expérience en études intégrant inclusion, environnement, sécurité sanitaire et gouvernance	5
4	Qualification et expérience des experts clés	30
4.1	Chef d'équipe / expert en économie de l'élevage ou agro-industrie	12
4.2	Expert en analyse financière et modélisation de business plan	9
4.3	Expert en développement des chaînes de valeur, organisation et gouvernance	9
5	Organisation de l'équipe et moyens mobilisés	5
5.1	Complémentarité des profils, clarté des responsabilités, disponibilité et prise en compte du genre	3
5.2	Moyens logistiques et outils de collecte/analyse proposés	2
	TOTAL NOTE TECHNIQUE	100

La note technique minimale requise est de 70/100. Toute offre technique inférieure à ce seuil sera écartée avant l'ouverture de l'offre financière.

10.2. Évaluation financière et classement final

L'offre financière évaluée la moins-disante (Fm) recevra une note financière de 100 points. La note financière des autres offres sera calculée selon la formule : Sf = 100 × Fm / F, où Sf est la note financière, Fm le montant évalué de l'offre la moins-disante et F le montant évalué de l'offre considérée.

La note finale sera calculée comme suit : S = (St × 70 %) + (Sf × 30 %), où St représente la note technique et Sf la note financière. Le soumissionnaire ayant obtenu la note combinée la plus élevée sera invité aux négociations.

Avant notation financière, Swisscontact vérifiera la cohérence des prix unitaires, les erreurs arithmétiques, l'exhaustivité des coûts, la conformité fiscale et l'adéquation du budget avec la méthodologie et le nombre de jours-personne proposés.

11. Gouvernance de la mission et modalités de validation

Le pilotage de la mission s'appuiera notamment sur :

- Un comité de pilotage restreint (PROMEL II/Swisscontact et représentants du Cluster Lait de Dakoro) assurant le suivi de la mission et la validation des livrables ;
- Un délai de retour de commentaires sur chaque livrable à préciser (par exemple 5 à 10 jours ouvrés) avant validation ;
- Un atelier de restitution organisé auprès des acteurs du cluster et des partenaires concernés pour la présentation des résultats et du business plan ;
- Des paiements effectués par tranches liées à la validation des livrables (modalités à préciser dans le contrat) ;
- Des livrables produits en français, dans des formats natifs modifiables (Word, Excel, PowerPoint) permettant leur appropriation par le cluster ; le modèle financier sera libellé en francs CFA (FCFA).

ANNEXE 1 : Canevas détaillé de collecte des données de faisabilité

L'annexe comprendra notamment :

Module A : Identification de la zone

- Communes ;

- Villages ;
- GPS ;
- Accessibilité.

Module B : Analyse de l'offre de lait

- Producteurs ;
- Volumes ;
- Saisonnalité ;
- Prix.

Module C : Collecte

- Points de collecte ;
- Circuits ;
- Équipements ;
- Qualité.

Module D : Marché

- Demande ;
- Concurrence ;
- Prix ;
- Débouchés.

Module E : Gouvernance

- Acteurs ;
- Leadership ;
- Conflits ;
- Inclusion.

Module F : Investissements et modèle économique

- Infrastructures ;
- Équipements ;
- Coûts ;
- Revenus ;
- Rentabilité.

ANNEXE 2 : Cartographie des bassins de production et de collecte

Cette annexe devra permettre :

- La localisation des bassins de production ;
- L'identification des producteurs ;
- L'estimation des volumes mobilisables ;
- L'identification des points de collecte ;
- L'analyse des distances ;
- L'évaluation des coûts de collecte ;
- La hiérarchisation des bassins selon leur potentiel ;
- L'élaboration d'une carte géoréférencée.

Les principaux tableaux devront porter sur :

- Les bassins de production ;
- Les volumes disponibles ;
- Les circuits de collecte ;
- Les infrastructures existantes ;
- Les acteurs présents ;
- Les contraintes logistiques ;

- La priorisation des bassins.

ANNEXE 3 : Modèle financier Excel sur 5 ans

Le modèle financier devra comporter au minimum :

Feuille 1 : Hypothèses générales

- Volumes ;
- Prix ;
- Inflation ;
- Taux de perte ;
- Taux d'utilisation.

Feuille 2 : Investissements

- Terrain ;
- Bâtiments ;
- Équipements ;
- Logistique ;
- Fonds de roulement.

Feuille 3 : Approvisionnement

- Volumes collectés ;
- Coûts d'achat ;
- Saisonnalité.

Feuille 4 : Production

- Lait pasteurisé ;
- Yaourt ;
- solani ;
- Fromage ;
- Beurre ;
- Etc.

Feuille 5 : Charges d'exploitation

- Personnel ;
- Énergie ;
- Transport ;
- Maintenance ;
- Emballage.

Feuille 6 : Recettes

- Chiffre d'affaires par produit.

Feuille 7 : Compte d'exploitation

- Marge brute ;
- Résultat net ;
- Cash-flow.

Feuille 8 : Trésorerie

- Flux financiers ;
- Financement ;

- Remboursements.

Feuille 9 : Rentabilité

- VAN ;
- TRI ;
- Seuil de rentabilité ;
- Délai de récupération.

Feuille 10 : Analyse de sensibilité

Trois scénarios minimum :

- Prudent ;
- Intermédiaire ;
- Optimiste.

Feuille 11 : Synthèse décisionnelle

Conclusion selon l'une des options :

- Investissement recommandé ;
- Investissement recommandé sous conditions ;
- Investissement à différer ;
- Investissement non recommandé.

NB : Cette synthèse devra s'appuyer sur des seuils de décision explicites et justifiés (par exemple : TRI minimal attendu, délai de récupération maximal acceptable) permettant d'objectiver la recommandation.

Critères de validation de l'étude :

L'étude sera considérée satisfaisante lorsqu'elle démontrera :

1. La disponibilité durable du lait ;
2. L'existence d'un marché solvable ;
3. Un modèle économique rentable ;
4. Une gouvernance crédible ;
5. Une inclusion effective des femmes et des jeunes ;
6. Une maîtrise des risques sociaux et environnementaux ;
7. Une cohérence avec les objectifs du Cluster Lait de Dakoro et du PROMEL II